

LE SITE RUSHBANQ.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans de multiples produits classiques. Nous avons reçu des demandes sur le sérieux de ce site. Vous trouverez le résultat de nos recherches ci-dessous.



Le site internet :

Le site a été créé le 09/11/2019. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/rushbanq.com>

Nos recherches :

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site rushbanq](#)

Elle présente peu d'intérêt. Il s'agit de banalités sans aucune précision sur le fonctionnement réel de cet organisme.

Il n'existe pas de banque à ce nom au Luxembourg. Le n° de téléphone est n° vert qui peut être loué par n'importe quelle entité.

Il n'y a pas de Conditions générales ou de n° d'agrément.

Le téléphone :

Le site utilise les numéros suivants :

0805 384 843
09 71 08 23 22
09 71 08 23 25

Ces numéros s'inscrivent dans une série de numéros utilisés par des sites connus de l'ADC France :

France-finances.com	09 71 08 23 12
chrysal-cpl	09 71 08 23 19
rushbank.com	09 71 08 23 22
rushbank.com	09 71 08 23 25
France diamants	09 71 08 23 43
richard-w.com	09 71 08 24 44
valorexe.com	09 71 08 24 48

Les règlements :

Le site utilise :

La société française SMART GT CONSULTING LTD

<https://www.societe.com/societe/smart-gt-consulting-limited-842540148.html>

La société anglaise NEXT TRADE LTD

Cette société est aussi mentionnée dans les informations juridiques.

Les produits :

Il est proposé 8 produits comme vous avez pu le constater sur la page accueil. Nous en reproduisons quelques uns.

[La page startups du site rushbanq](#)

[La page SCPI du site RushBanq](#)

[La page nos-fonds d'investissement du site rushbanq](#)

[La page Produits Numériques du site rushbanq](#)

Le site propose des rendements alléchants :

Les taux sont garantis sur 12 mois avec la gratuité d'une carte MasterCard pendant toute la durée du contrat.

Tableau des taux d'intérêts :

2.000 à 15.000 => 0,40% par mois soit 4,80% par an

15.001 à 30.000 => 0,65% par mois soit 7,80% par an

30.001 à 70.000 => 0,95% par mois soit 11,40% par an

70.001 à 100.000 => 1,15% par mois soit 13,80% par an

Taux nets garantis sans exposition du capital

Ces informations sont extraites d'un mail.

Les informations de la société :

Nous avons aussi regardé les pages présentant le site :

La page notre équipe est particulièrement pauvre.

[La page notre equipe du site RushBanq](#)

Il en est de même pour nos valeurs :

[La page nos valeurs du site RushBanq](#)

Les mentions légales :

La page mentions légales est intéressante. Il est indiqué que le site appartient à la Société Anonyme RUSHBANQ. Nous la publions ci-dessous :

[La page mentions-legales du site rushbanq](#)

Cette société n'a pu être identifiée selon nos recherches. Par contre la page accueil indique comme société GROUPE NEXTRADE LTD. Nous connaissons cette société. Elle est utilisée notamment par les sites suivants :

verticoïn.com

tradabank.co

wallexe.com

cryptoquicker.com

Nous avons extrait un passage surprenant :

"Lois et compétence des tribunaux

Les présentes conditions générales d'utilisation et mentions légales ainsi que le site RushBanq sont régies par les dispositions du droit Européen.

À défaut de trouver une solution amiable dans un délai raisonnable, les litiges qui pourraient survenir dans l'utilisation du site RushBanq ou dans l'interprétation et l'application des conditions générales d'utilisation » seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux Européens.

À l'exception des cas où une convention y dérogerait expressément, les litiges entre personnes ayant la qualité de commerçant seront de la compétence du tribunal de commerce de Vienne, Autriche, et les litiges pour lesquels une ou plusieurs personnes n'ont pas la qualité de commerçant seront régis selon les règles de compétence du Code de procédure civile Européen."

Nous ne connaissons pas les dispositions du droit européen. Nous connaissons encore moins le Code de Procédure civile européen !

Les autres informations :

Les autorités de contrôle luxembourgeoises ont publié un communiqué pour indiquer que ce site ne pouvait fonctionner au Luxembourg.

https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/warnings_esma/2020/20200128_rushbanq.pdf

Les documents :

Nous publions la plaquette de présentation :

[La plaquette du site rushbanq](#)

Le début est un copier / coller d'une partie du site gestionpriveedesjardins.com. Nous publions le lien :

<https://www.gestionpriveedesjardins.com/fr/notre-engagement/>

Une autre partie est un copier / coller du site vpbnc.ca

<https://www.vpbnc.ca/gestion-de-patrimoine/gestion-de-portefeuille/>

Le contrat est impressionnant ! Il fait très professionnel. Nous le publions ci-dessous :

[Le contrat rushbanq](#)

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques aux options binaires et aux diamants. Nous vous déconseillons tout investissement sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi la régler par chèque à l'ordre d'ADC France. Il est à joindre avec les documents que vous nous enverrez.

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur

matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

